

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1675/SG/CDI mettant à jour jusqu'au 30 juin 1974 la série des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application de clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire .

n° 74-1675/SG/CDI

Ministère
MINISTRE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Date de publication
4 novembre 1974

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1974

Date du numéro
25 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Les valeurs des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans
Lies marchés de don en de travaux passés pour le compte du Territoire, sont fixées :